

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA DROME
COMMUNE DE CLERIEUX

Date de convocation et d'affichage :
18/02/2026

Publié le :
/02/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 07/2026**

Objet : Approbation du compte administratif 2025- Budget locaux professionnels M4

L'an deux mil vingt-six le 25 février à 18 heures, le conseil municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice – ANGE Josianne – COMBRISSEON Jean-Luc – MANGIONE Sylvie – WOZNIAK Jean-Marie – BANC Jean-Pierre – ROUX Nicolas – GRANGER Anne-Marie – BOISSIEUX Thierry – AUROUX François – SALATA Philippe – BABILLON Agnès – BARRE Damien – LABLANQUI Jean-Marie – VEY-FARCE Cathy – GIROT Dominique – JUVENON Marie-Hélène

Excusés : ROBIN Christelle

Absent : PHILIBERT Carine

Procurations : ROBIN Christelle à ANGE Josiane

Jean- Marie WOZNIAK a été élu secrétaire de séance.

Est annexé le Compte administratif 2025 du Budget Annexe Locaux professionnels.

M. Jean-Luc Combrisson, Premier adjoint, Président de séance, désigné conformément à l'article L 2121-14 du code général des collectivités territoriales, donne lecture des résultats définitifs du compte administratif du budget annexe des Locaux professionnels, qui font apparaître un excédent d'investissement de 5 802,39 euros et un excédent de fonctionnement de 9 484,27 euros. Le résultat global de clôture 2025 intègre le résultat reporté de 2024 et il n'y a pas de restes à réaliser.

INVESTISSEMENT

Recettes réalisées en 2025	72 991,79 €
Dépenses réalisées en 2025	67 189,40 €
Résultat 2025 (1)	5 802,39 €
Résultat antérieur 2024 (2)	-15 286,66 €
Résultat de clôture 2025 (1+2)	-9 484,27 €

FONCTIONNEMENT

Recettes réalisées en 2025	77 535,71 €
Dépenses réalisées en 2025	68 051,44 €
Résultat 2025 (1)	9 484,27 €
Résultat antérieur 2024 (2)	0,00 €
Résultat de clôture 2025 (1+2)	9 484,27 €

Monsieur le Maire sort de séance pour le vote du compte administratif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :
APPROUVE le Compte Administratif 2025 du Budget Annexe des locaux professionnels.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.
Extrait certifié conforme.

Fait à Clérieux, le 26 février 2026

Le Maire

Fabrice LARUE

Le secrétaire de séance

Jean-Marie WOZNIAK

